

## **SÉANCE ORDINAIRE** **DU 07 SEPTEMBRE 2021**

Le sept septembre deux mil vingt-et-un, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente (afin d'appliquer les mesures barrières en raison de l'épidémie de COVID-19), sous la présidence de Monsieur Alain BORDE, Maire.

**Présents** : Mmes et Mrs BAYLE Jean-Louis, BORDE Alain, BORDE Marie-Hélène, DICHAMP Sonia, GAGET Fabienne, LENOIR Yves, LIBOUREL Julie, de RANGO Christine, VARLET Charles-Henri, de VILLENAUT Gabrielle

**Absent excusé** : Mr GOURAND Jean-Claude

**Secrétaire de séance** : Mr LENOIR Yves

En ouvrant la séance, le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion qui est approuvé à l'unanimité.

### **Contrat Enfance Jeunesse – Transposition et remplacement de la Convention Territoriale Globale (CTG) à conclure entre la CAF de l'Allier et Moulins Communauté**

Un Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2018/2021 avait été signé entre la CAF et la Commune afin notamment de percevoir la prestation de service pour l'accueil de loisirs périscolaire.

Ce contrat va être dénoncé par anticipation compte tenu de la démarche engagée par le CAF de l'Allier et Moulins Communauté pour l'élaboration, la conclusion et la mise en œuvre d'une Convention Territoriale Globale (CTG).

Ce nouveau dispositif permettra de mieux répondre aux besoins et remplacera le CEJ. La transposition du CEJ vers la CTG permettra de bénéficier des nouveaux modes de financement dès 2021. Ceux-ci sont plus favorables et fournissent une garantie de soutien sans interruption.

### **Convention ligne de trésorerie (renouvellement)**

La ligne de trésorerie interactive contractée en 2019 auprès de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin va être renouvelée pour un an (09/2021 à 09/2022) au taux fixe de 0.99 %.

### **ÉVOLÉA – Demande de garantie d'emprunt**

ÉVOLÉA a décidé la construction de trois logements locatifs au lotissement « La Croix Pruniaux ».

La Commune lui accorde sa garantie (pour 80 % du montant du prêt) en vue de l'obtention de 2 prêts PLUS et 2 prêts PLAI auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, nécessaires au financement de l'opération.

### **Projet de construction d'un bâtiment communal à toiture solaire**

Après avoir fait un rappel de l'historique des négociations infructueuses avec Monsieur Jacques SABATIER concernant l'acquisition d'un terrain nécessaire à la construction d'un bâtiment de stockage, une troisième hypothèse pourrait être envisagée : il s'agit d'un terrain situé « route de Nonay ». Une nouvelle proposition sera faite à Monsieur SABATIER concernant cette parcelle.

S'il n'y a toujours pas possibilité d'accord amiable, il est décidé, par 9 voix POUR et 1 voix CONTRE, de procéder au lancement de la procédure de D.U.P. sur la parcelle K n° 80 (première proposition qui avait été faite à Mr SABATIER).

Comme il en avait été convenu lors du précédent Conseil Municipal, Maître GARD, Avocat à Moulins, a été consulté. Il va conseiller à la commune un avocat spécialiste en droit public qui se chargera de la procédure.

Il est rappelé qu'une DUP est une décision préfectorale, il ne s'agit en aucun cas d'une expropriation.

### **Questions diverses**

#### **1/ Forêt :**

- L'ONF a réalisé une étude afin de vérifier la bonne santé de la forêt. Il en a été conclu qu'il n'y aurait pas de coupes de bois cette année, seules les têtes de chênes de la parcelle 20 seront distribuées aux affouagistes de 2020.

- Suite à la vente des pins, une facture de transport a été adressée à la Mairie. Des renseignements seront pris auprès de l'ONF sur l'opportunité ou non de payer cette facture. Rien ne le stipule clairement dans la convention.

- Une visite des travaux aura lieu avec les Elus qui le souhaitent, le samedi 25 septembre à 14 heures.

#### **2/ Site internet :**

Il est remis à jour progressivement.

#### **3/ École :**

36 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2021/2022.

Un nouvel agent affecté au restaurant scolaire a été embauché, pour palier à l'absence de l'agent en poste. Une seconde embauche a été effectuée, à raison de 4 heures 30 par semaine, pour les travaux de ménage.

#### **4/ Fibre optique :**

L'armoire est câblée : une tête ORANGE est opérationnelle, une tête FREE le sera prochainement. Début 2022, il sera possible de demander le raccordement à la fibre.

#### **5/ Travaux :**

- La réfection de la toiture de l'église est terminée. Il y a eu quelques plus-values en cours de chantier pour le traitement de la charpente et la peinture du clocher.

- Le trottoir de la Route de Villeneuve n'a pas pu être réalisé en bi-couche comme prévu, du fait du manque de pente. Il a été réalisé en sablage, avec les problèmes d'entretien que cela va poser.

Un devis a été demandé pour la pose de bordures de trottoirs au carrefour de la RD 133.

Dans ce secteur, il a été constaté une vitesse excessive des véhicules. Il faut réfléchir aux mesures à prendre pour y remédier : radar pédagogique ? ralentisseurs ?

- Quelques mètres d'un fossé ont été busés dans un virage aux Damariats.

- Prévoir l'installation de supports à vélos à l'entrée de l'école.

- Des city-stades équipant les communes voisines seront visités et des renseignements seront pris sur les modalités de financement.